

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
**Band:** 24 (1974)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Augustin Thierry. Social and political Consciousness in the Evolution of a Historical Method [Rulon Nephi Smithson]

**Autor:** Gembicki, Dieter

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

der Verfasser mit Nachdruck von der älteren deutschen Geschichtsschreibung, mit der ihn gleichwohl die Schärfe der Kritik an der Westfalenpolitik Napoleons verbindet, deren reformgeschichtlich weiterwirkende Züge zwar gewürdigt werden, aber doch deutlich im Schatten stehen. Dabei ist durchaus noch fraglich, ob dem Fortschritt, auch in der Agrarreform, oder seinen Grenzen der Akzent gebührt.

Die Arbeit ist musterhaft, wo sie Tendenzen der französischen Politik klärt. Hinsichtlich des innerwestfälischen Aspekts bleibt die Verifizierung durch grössere Arbeiten (es sind mehrere in Vorbereitung) abzuwarten. Man darf gespannt sein, ob der derzeit vertraute Trend, dem auch die hier gebotene Deutung verpflichtet ist, sich durchsetzt.

*Marburg/Lahn*

*Hellmut Seier*

**RULON NEPHI SMITHSON**, *Augustin Thierry. Social and political Consciousness in the Evolution of a Historical Method*. Genève, Droz, 1972 [1973]. In-8°, 317 p. (Histoire des Idées et Critique littéraire, vol. 129).

En dépit d'un grand nombre d'études consacrées à différents aspects de la vie et des ouvrages d'Augustin Thierry, une analyse exhaustive de ses écrits et une véritable biographie faisaient toujours défaut. R. N. Smithson a essayé de faire une synthèse de trois éléments jugés constitutifs: les écrits de l'historien ainsi que sa «philosophie» et sa méthode (p. 10). L'auteur se dispense d'analyser en détail le «climat» philosophique et historiographique de l'époque en renvoyant à l'ouvrage classique de B. Reizov (*Historiographie romantique française (1815-1830)*, Moscou env. 1949), tandis qu'il met un accent particulier sur le rapport entre les événements politiques et l'œuvre.

Smithson a le mérite de faire le premier une analyse minutieuse de tous les écrits imprimés de Thierry. Pour cela, il nous propose un parcours strictement chronologique, en quatorze chapitres, jalonné des publications respectives de l'historien. Thierry commence sa carrière comme secrétaire de Saint-Simon. L'ouvrage commun intitulé *De la réorganisation de la société européenne* (Paris 1814) porte, selon Smithson, des traces du secrétaire qui aurait surtout donné une «cohérence inhabituelle» à l'œuvre de Saint-Simon. Puis, le jeune libéral passe au journalisme pour finir par trouver sa véritable vocation d'historien. Un examen détaillé des articles publiés par Thierry au *Censeur européen* et au *Courrier français* fait voir une prise de conscience à la fois historique et sociale. Le journaliste profite de l'occasion pour esquisser les quelques thèmes historiques que l'historien va magistralement développer au fil des ans.

Dans l'œuvre de l'historien on peut distinguer trois groupes. D'abord, le moyen âge, dont il brosse deux tableaux romantiques, *Histoire de la Con-*

*quête de l'Angleterre par les Normands*, de 1825, théâtre de l'antagonisme des deux races, et les *Récits des temps mérovingiens*, de 1840, calqués sur quelques épisodes racontés par Grégoire de Tours. L'apogée de sa production historique est marqué par l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers Etat*, de 1846 et 1853. Un autre centre d'intérêt est formé par ses réflexions pertinentes et réitérées sur la manière d'écrire l'histoire. De plus, au milieu de sa carrière, en 1835, l'historien aveugle publie un émouvant écrit autobiographique sous le titre de *Dix ans d'études historiques*.

La Réforme de l'Histoire lui tient particulièrement à cœur. Une série d'articles publiés en 1820 formera le corps des *Lettres sur l'histoire de France*, de 1827, date qui marque également la fin de son engagement politique direct. Les *Considérations sur l'histoire de France*, de 1840, font preuve de la même préoccupation. Cela explique le ton polémique de ses ouvrages «méthodologiques». Attaque efficace qui a pour résultat de donner le coup de grâce au projet d'une réédition de Velly qui, aux yeux des milieux libéraux, incarne l'historiographie officielle de l'ancien régime. Oeuvre de reconstruction beaucoup plus discutable, surtout si on la mesure à l'ambition de Thierry de s'ériger en «conservateur de style et de méthode en France» et de se faire «centre d'études» comme il le dit à Guizot en 1833. Daunou, dans une recension des *Lettres*, constate la part de l'exagération de Thierry tout en soulignant que la jeune génération d'historiens utilise les mêmes méthodes que leurs prédecesseurs répudiés. Le jeune journaliste est, certes, en avance sur son temps lorsqu'il affirme en 1820: «il manque l'histoire des citoyens, l'histoire des sujets, l'histoire du public, l'histoire de la masse.» Seulement, pour la réaliser, un quart de siècle plus tard, Thierry reprend-il un «lieu commun» des Lumières, l'affranchissement des communes. Le biographe de Thierry a négligé cette tradition à laquelle appartiennent l'*Encyclopédie*, l'abbé Mably et surtout Bréquigny (*Recherches sur les communes*, 1769 et *Recherches sur les Bourgeoisies*, 1777). (Dans ses *Lettres*, Thierry rend d'ailleurs hommage à ce dernier.) C'est pourquoi M. Smithson se trouve privé de moyens pour saisir la spécificité de la méthode historique de Thierry.

En revanche, l'auteur s'est préoccupé de l'aspect littéraire d'un œuvre hors du commun. Il préfère, pour sa part, l'*Histoire de la Conquête* et les *Récits* au dernier ouvrage de Thierry. L'analyse serrée de l'attitude politique permet de suivre le cheminement du républicain militant de 1820 au doctrinaire des années 1826/27 qui se ralliera bientôt définitivement aux Orléanistes. Selon l'auteur, la vision sociale inhérente au *Tiers-Etat* reflèterait parfaitement celle de la monarchie constitutionnelle.

Le volume se clôt par une bibliographie très détaillée des ouvrages et de tous les articles imprimés de Thierry ainsi que des études sur lui. C'est dommage que cette utile monographie soit dépourvue d'un index des noms. — Il faut compléter la liste des ouvrages imprimés de Thierry du titre suivant: *Rapport de M. Augustin Thierry* (au Ministre [Guizot]) (10 mars 1836),

publié dans *Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Rapports au Ministre*. (Paris, Imprimerie Royale, 1839. In-4°, 369 p.) p. 1-15.

Genève

Dieter Gembicki

ADELINE DAUMARD avec la collaboration de F. CODACCIONI, G. DUPEUX et J. HERPIN, J. GODECHOT et J. SENTOU, *Les fortunes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, La Haye, Mouton, 1973. In-8°, 603 p. (Ecole pratique des hautes études, VI<sup>e</sup> section, «Civilisations et Sociétés», vol. 27).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enviable situation de propriétaire confère un crédit social et un revenu que l'impôt ne frappe pas en France avant le décès. Le patrimoine ne permet pas toujours de vivre, loin de là, ni de diriger nécessairement l'Etat ou l'économie, mais il est stable, peu menacé par la société ou l'évolution et représente un facteur économico-social important dans tous les milieux, même là où aujourd'hui c'est principalement le revenu qui situe l'individu. Il était d'autant plus tentant de l'étudier que l'impôt de succession existant sans changement substantiel de 1799 à 1901 a donné lieu dès son origine à un enregistrement et à des inventaires après décès; source magnifique que les auteurs de cette magistrale étude ont exploitée en se limitant à cinq villes (Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse et Lyon, auquel l'ouvrage que lui consacre P. Léon paraîtra par la suite) et en la bornant à quelques années choisies, par exemple pour Paris: 1820, 1847 et 1911. L'utilisation de dossiers individuels requiert en effet un travail minutieux pour permettre le codage et la quantification: le régime matrimonial des défunt, les propriétés sises à l'extérieur, le classement professionnel, sans parler de la fraude fiscale posent autant de problèmes qu'on ne peut résoudre que de cas en cas. Dans de longs chapitres préliminaires, A. Daumard étudie de manière exemplaire les sources disponibles, les méthodes suivies par les auteurs et la problématique de la recherche avant de réunir, en moins de cent pages denses, les conclusions fournies par les cinq monographies locales.

C'est ce chapitre qui retient évidemment le plus l'attention. L'auteur prend pour hypothèses de travail les théories marxistes et constate évidemment un enrichissement global qui dépasse la moyenne nationale. Paris en bénéficie le plus largement puisque l'écart maximum de un sur 32 entre la ville la plus pauvre en 1820 (Lille) et la capitale passe à un sur 68 (pour Toulouse) en 1911. Ce qui est le plus inattendu, c'est que, sauf à Lille, la paupérisation, absolue ou relative, n'existe pas, au contraire. L'écart entre les plus fortunés et les plus pauvres reste le même, la proportion des défunt sans héritage ne change pas. Comme les chefs d'entreprises, manœuvres et ouvriers voient l'augmentation de leur patrimoine dépasser la moyenne. Faut-il en conclure à une curieuse bipolarisation de la société par écrasement des classes moyennes, paradoxalement en retrait derrière une classe ouvrière plus riche? A. Daumard reste prudente étant donné les